

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CF198

présenté par

M. Guiraud, M. Arenas, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° CF|178 (Rect) du Gouvernement

ARTICLE PREMIER

Substituer à la première phrase de l'alinéa 6 la phrase suivante :

« En moyenne annuelle, l'inflation totale s'établirait en 2023 à 5,8 %, conformément aux prévisions de septembre 2023 réalisées par la Banque de France. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés LFI-NUPES vise la correction de l'hypothèse d'inflation sous-évaluée par le gouvernement.

Dans sa note de conjoncture du 7 septembre 2023, l'INSEE note qu' "en moyenne annuelle, l'inflation serait de +5,0 % en 2023". Retrait progressif du bouclier énergétique, hausse des prix à la pompe : l'énergie est venue une fois de plus alimenter l'inflation française cet été, contrairement aux hypothèses retenues par le gouvernement. En parallèle, l'inflation se transmet lentement mais sûrement aux produits manufacturés et aux services. Au vu de ces dynamiques, les hypothèses d'inflation du gouvernement ne nous paraissent pas crédibles.

Le Haut Conseil des Finances Publiques considère les prévisions d'inflation "sous estimées". Cette sous-estimation est encore une fois politique : le reflux rapide de l'inflation est ce qui laisserait entrevoir une reprise de la consommation des ménages, et donc une reprise de l'activité. Malheureusement il n'en est rien, et nous alertons une fois de plus : cette austérité programmée s'annonce d'une violence inouïe, en particulier en raison d'hypothèses macro-économiques faussées.

Nous nous joignons donc aux prévisions des économistes et des experts en la matière plutôt qu'aux prévisions politiciennes, et enjoignons par cet amendement les parlementaires à corriger les estimations délibérément trop optimistes du gouvernement.